

FDSEA

Pyénées Roussillon

Perpignan, le 5 décembre 2008

Fédération
Départementale
des Syndicats
d'Exploitants
Agricoles

Monsieur François CALVET
Député
Hôtel de ville
66270 LE SOLER

Section Anciens Exploitants

Monsieur le Député,

Courant 2008 des avancées appréciables ont été faites dans le domaine des plus faibles retraites, et des conjoints d'exploitant en particulier.

Il faut cependant, se garder de retenir, une fois l'effet d'annonce passé, l'idée que la question des retraites en agriculture est réglée une bonne fois pour toutes.

La manière dont la presse a relayé l'annonce des mesures de minimum retraite et de reversion des points gratuits de RCO ne permet pas d'apprécier la situation des retraites en agriculture d'une manière générale.

Cela nous amène à vous rappeler les positions de la Section des Anciens Exploitants sur un certain nombre de points d'actualité qui sont exposés dans le document joint en annexe.

En vous remerciant pour l'attention que vous y porterez et en restant à votre disposition pour toute précision,

Veillez agréer, Monsieur le Député, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Marcel DORANDEU
Président de la section

